



Conseil de laboratoire 14 septembre 2023 – 9h30-12h30

Présent·es : Loïc Six, Muriel Pares, Julien Talpin, Younes Haddadi, Audrey Safa, Clothilde Saunier (visio), Camille Herlin-Giret (visio), Cécile Leconte, Sidonie Verhaeghe, Audrey Pluta, Marcel Moritz, Camila Gutierrez-Ruiz, Hack Chanou, Marie Saiget, Carole Bachelot, Fabien Desage, Anne-Cécile Douillet

Excusé·es : Aude Lejeune, Magali Dreyfus, Jean-Gabriel Contamin, Alice Beja, Olivier Estèves

1. Informations/discussions :

- présentation des élu·es du collège C :

Les nouvelles élues sont Audrey Pluta (ATER), Audrey Safa (doctorante 2A), Clothilde Saunier (doctorante 2A)

- LID « inégalités » :

L'animation du LID bénéficie depuis juin du recrutement d'Hadrien Herraut, comme ingénieur de recherche. Son poste est financé par la chaire inégalités portée par le CERAPS. Le travail des différents groupes avance ; le colloque aura lieu les 14 et 15 mars 2024, juste avant la « semaine des transitions » de l'université de Lille

- arrivées :

Anja Thomas (MCF, science politique), Thomas Lépinay (PR science politique)

- équipe gestionnaire :

L'arrêt de Nathalie Desmarchelier (accident du travail) est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2023. Cela met l'équipe gestionnaire sous tension et la fin d'année sera d'autant plus difficile qu'Antoine Mesureur sera en congé paternité pendant un mois. Par ailleurs, Loïc a muté sur le poste de Soëzic mais le poste de Loïc reste à pourvoir. La procédure est ralentie par le fait que si ce poste reste financé par l'IEP, son affectation est basculée sur l'université de Lille (procédure en cours). Nous avons fait une demande pour avoir des vacances pour remplacer N. Desmarchelier mais le recrutement sur ce type de poste est difficile.



- répartition/organisation des bureaux

Un bureau des gestionnaires (3 personnes) sera créé en début d'année 2024, ce qui libérera les bureaux d'Antoine et Nathalie, dans lesquels deux postes de travail pourront être installés.

2. Préparation de l'AG d'octobre

Le programme est défini comme suit :

1) matin : présentation des nouveaux membres (Anja Thomas, Nicolas Martin-Breteau, Thomas Lépinay) – salle des actes de la FSJPS

2) déjeuner en salle R.006

3) AG en salle des actes de la FSJSP à partir de 14h. Nous consacrerons une heure ¼ environ à la présentation des nouveaux et nouvelles doctorantes et ATER, à la discussion de la charte des relations doctorales et à des rappels généraux. Nous nous répartirons ensuite par groupe de 10 environ pour échanger et faire émerger des propositions sur deux thèmes (1. L'impact environnemental du laboratoire 2. Les relations au sein du laboratoire : racisme, sexisme, civilité). Nous nous retrouverons ensuite en séance plénière pour partager nos réflexions

4) soirée à l'IEP

2. Demandes d'association

Les demandes d'association d'Alix Vollet (qui travaille avec Magali Dreyfus), Donatien Costa (ancien ATER), Thomas Dounies (ancien ATER), Yiorgos Vassalos (ancien ATER) et Isabelle Felici (italianiste en délégation CNRS au ceraps l'an dernier) ont été acceptées. La question de « l'attribution » des publications des docteurs sans poste au CERAPS a été soulevée. Nous allons nous renseigner sur ce point pour le rapport HCERES.

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

3. Demandes de financement :

Origine de la demande	Objet	Montant demandé	Montant accordé/commentaires
Martine Lgris	Déplcement projet SHIFT	882,00 €	OK (surplus de 725 euros par rapport à l'enveloppe de 800 euros)
Audrey Safa	Co-organisation RT9	400,00 €	Dépassement enveloppe OK
Maxime Poirion	Remboursement logement colloque	229,84 €	Dépassement enveloppe OK
Louise Depret	Terrain thèse (Paris)	500,00 €	Dépassement enveloppe OK
Audrey Petit	Terrain thèse (Paris)	150,00 €	Dépassement enveloppe OK
Thomas Alam et Nicolas Bué	Communication colloque Nantes	750,00 €	Dépassement enveloppe OK
Stéphane Guérard	Publication Ouvrage	2 500,00 €	3000 euros
Stéphane Guérard	Rencontre OLA	500,00 €	Demande rétroactive validée
Ludovic Grave	déplacements terrain	262,82 €	Dépassement enveloppe OK
Pierre Wadlow	déplacement pour communication	246,00 €	Dépassement enveloppe OK
Hack Chanou	déplacement terrain Bénin	720,00 €	Dépassement enveloppe 233 euros OK
TOTAL		7 140,66 €	

Il est précisé que les repas peuvent être remboursés en cas de déplacement en mission (forfait de 20 euros), sur présentation d'un justificatif (pour le soir, la règle est une arrivée au domicile après 21h). Ceci n'est pas possible cependant pour les missions de terrain supérieures à 5 jours.

4. Questions diverses : RAS

5. Date du prochain conseil : *le prochain conseil aura lieu le 30 novembre 2023 matin*

Anne-Cécile Douillet
Directrice du CERAPS

